

Islamisme et haine de l'Occident : comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté ?

écrit par Christine Tasin | 21 octobre 2023

Cela fait plusieurs décennies que les chefs de l'Etat successifs se sont montrés incapables de faire preuve d'une très grande fermeté face aux adversaires de l'Occident.

© Ludovic POISSON / POOL / AF



ÉLITES COUPABLES ?

Islamisme et haine de l'Occident : comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté ?

La France est confrontée depuis des décennies à une pression idéologique, la haine de la civilisation occidentale, et sa naïveté coupable ne l'a pas aidée.

Cela fait plusieurs décennies que les chefs de l'Etat successifs se sont montrés incapables de faire preuve d'une très grande fermeté face aux adversaires de l'Occident.

©Ludovic M... / POOL / AF



ÉLITES COUPABLES ?

Islamisme et haine de l'Occident : comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté ?

La France est confrontée depuis des décennies à une pression idéologique, la haine de la civilisation occidentale, et sa naïveté coupable ne l'a pas aidée.

Intéressant article d'Atlantico, pour prendre le temps de réfléchir avec des personnalités intéressantes qui passent leur vie à réfléchir. Et qui nous disent que oui, on a des solutions, des portes de sortie, parce que la France est la France et qu'elle peut, **si nos élus le veulent**, imposer sa vision du monde.

La France est confrontée depuis des décennies à une pression idéologique, la haine de la civilisation occidentale, et sa naïveté coupable ne l'a pas aidée.

Anne-Marie Le Pourhiet est juriste, professeur agrégé de droit public à l'université de Rennes 1.

Jean-Pierre Sakoun, pionnier de l'édition numérique, fut conservateur de bibliothèques avant de créer sa propre entreprise. Après avoir été président du Comité Laïcité République pendant trois ans, il a fondé avec d'autres militants laïques l'association Unite' Laïque.

Atlantico : *Comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté sur l'islamisme et la haine de l'Occident sur le plan intellectuel au regard des théories de l'inclusivité et de la réalité dans les universités ?*

Jean-Pierre Sakoun : La France a une particularité par rapport au reste des démocraties européennes et nord-américaines. **La France est le seul pays à avoir fait le pari de l'universalisme.** Les autres nations occidentales s'inscrivent dans une forme de communautarisme. Les autres pays reconnaissent tous l'existence de groupements ethnico-religieux qui ont une place dans la société entre l'Etat et le citoyen. **La France est la seule à avoir fait le pari d'aller jusqu'au bout de la philosophie des Lumières : ce qui nous rend semblables est plus important que nos différences.** Ce pari est pourtant anti-naturel.

L'intelligence des Lumières est de dire que nous sommes capables collectivement de construire une morale qui ne soit pas imposée de l'extérieur, qui nous surplombe ou qui soit tirée d'un livre religieux. Et le pari consiste à considérer que **la construction collective de cette morale est en fait le but ultime qui permet d'édifier une communauté de citoyens.**

Ce pari extrêmement intelligent repose fondamentalement sur deux piliers : l'école et l'absolue conviction de notre personnel politique que cette entreprise mérite d'être menée.

Or aujourd'hui, nous sommes confrontés à un processus adverse qui a commencé au début des années 1980. L'universalisme a été remis en cause pour des raisons liées à l'idéologie portée par l'Union européenne, à la pression de la domination intellectuelle des Etats-Unis et de leur propre modèle, qu'ils souhaitent imposer au monde entier. Pourtant, la France est le caillou dans leur chaussure. Notre pays fait la démonstration qu'un autre modèle

démocratique plutôt que communautariste peut exister.

La France est donc confrontée à une pression idéologique, à une pression politique. Cela est lié au démantèlement de l'école de la République comme fabrique du citoyen. Nous assistons à une transformation depuis 40 ans de l'école au nom de « l'employabilité ». Le savoir-vivre, le savoir-faire, le savoir-être sont au cœur des apprentissages, mais plus directement la transmission des savoirs et des connaissances. **Or, ce sont les savoirs et la distance critique qu'ils nous permettent de prendre vis-à-vis du monde qui nous entoure, parce qu'ils sont fondés sur la raison, qui construisent le citoyen républicain.** Il y a également un effet boule de neige. **Ceux qui sont modelés par cette école depuis près de 40 ans ne sont de fait plus formés selon les principes républicains. Et ils véhiculent eux-mêmes un modèle communautariste en ne comprenant plus ce qu'est le modèle républicain.**

Les jeunes aujourd'hui sont par exemple en très grand nombre opposés à l'interdiction de l'abaya mais ils ne comprennent pas que leur liberté et leur émancipation en dépendent. Ils ne voient que ce qui est au cœur de la démocratie à l'américaine, la liberté et le droit de chaque individu à faire ce qu'il veut. Notre République, en revanche, est fondée sur l'émancipation collective. L'islamisme est un élément qui s'inscrit parfaitement dans cette logique à l'œuvre, qui fait appel aux orientations communautaristes.

Les Frères musulmans et les stratèges islamistes invoquent le droit et la liberté des individus alors qu'ils se cachent derrière ces paravents pour imposer des règles religieuses strictes à une société laïque visant à rendre notre société « charia compatible », comme le dit Florence Bergeaud-Blackler, avant de la soumettre tout entière à ces règles religieuses rétrogrades. Nous sommes aveugles face à cela.

La première urgence pour inverser cette tendance serait de reconquérir la formation des maîtres pour en faire des

maîtres républicains qui soient les nouveaux hussards de la République. Tout partira de là. Cela prendra du temps.

Entretemps, la seule solution est que les citoyens de ce pays, qui sont profondément laïques, se réunissent dans des associations pour peser suffisamment et avoir une influence réelle auprès du gouvernement et des représentants de la classe politique ; pour orienter les mesures et les décisions prises au sein de la société, qui, toutes les enquêtes et tous les sondages le montrent avec constance, reste profondément laïque, même parmi les électeurs et les sympathisants des partis de la gauche radicale qui trahissent la laïcité.

Aujourd'hui cette « trahison » d'une part importante de la gauche comme des grandes associations laïques historiques qui ont abandonné l'universalisme, laisse les laïques orphelins. En 1936, la Ligue des droits de l'homme, qui a désormais tourné le dos aux principes républicains, avait 180.000 membres. Il était alors possible de peser sur les politiques et de les inciter à être laïques. Nous devons reconstruire une telle organisation de masse porteuse de la laïcité.

Tant que nous ne serons pas capables de nous réunir pour obliger notre personnel politique à ne plus considérer la laïcité, qu'ils ne comprennent plus, comme une variable d'ajustement, nous n'y arriverons pas. Il est vital de rappeler aux dirigeants quel est le fondement de notre société libre et émancipée. **L'islamisme est l'exemple absolu de cet échec.**

Atlantico : *comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté sur l'islamisme et la haine de l'Occident sur le plan juridique au regard de la jurisprudence internationale qui empêche bien des actions (dans le cas du terroriste d'Arras, des associations avaient milité contre son expulsion) ?*

Jean-Pierre Sakoun : Pour le cas du terroriste d'Arras, en 2014, la situation était toute autre pour lui à l'époque où il n'était pas encore radicalisé. Il est possible de pointer du doigt les partis politiques et les associations qui, à l'époque, avaient milité avec succès pour que cette famille reste sur le territoire français. Mais il n'est pas possible de leur imputer la responsabilité de ce qui s'est passé ce vendredi lors de l'attaque à Arras. En revanche, cela démontre, comme l'écrit parfaitement Didier Leschi, le Directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, dans son ouvrage *Ce grand dérangement L'immigration en face* ou comme le dit Jean-Eric Schoettl, l'ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, **le poids et les contraintes de l'ensemble de la jurisprudence européenne reprise en droit français, fondée justement sur le droit des individus et sur les textes de l'Union européenne indiquant sans ambage que la religion est un des éléments essentiels du lien social.** Ces éléments idéologiques et juridiques font que des lois et une jurisprudence se sont mises en place progressivement, qui rendent pratiquement impossible le contre l'immigration, l'expulsion des personnes en situation irrégulière sur le territoire voire l'expulsion des radicalisés.

La seule solution est donc de trancher le nœud gordien. Nous devons nous souvenir que nous sommes la France. Nous avons un poids majeur au sein de l'Union européenne. Le choix de la politique de la chaise vide, notre retrait temporaire, serait catastrophique pour l'Union européenne. La France doit faire pression de tout son poids politique et économique afin de stopper la dérive qui est à l'oeuvre. Il est nécessaire de convaincre notre personnel politique qui est nourri depuis 40 ans à cette idéologie. La mobilisation massive des citoyens doit permettre de réclamer l'application de nos principes qui sont définis dans l'article 1 de notre Constitution. La France est une République indivisible – tant en ce qui concerne les

territoires que les personnes – laïque, démocratique et sociale. Il est vital de faire comprendre à nos hommes politiques que la situation que nous subissons a assez duré.

A la tête de l'association Unité Laïque, je tente de le faire. Nous essayons de construire un grand mouvement laïque, massif et populaire pour contrer cette évolution molle vers une forme de société qui n'est pas la nôtre, dans laquelle nous sommes particulièrement malheureux (les Français sont le peuple le plus malheureux d'Europe) bien que nous vivions dans ce qui reste encore une société modelée par la République, solidaire et relativement égalitaire. Une des raisons essentielles de ce malheur est le fait qu'on nous impose une forme de société communautarisée et religieuse qui ne respecte ni notre histoire ni nos idéaux, ni notre organisation sociale. La seule solution que nous avons pour sortir de ce marasme est d'œuvrer à ce que nous soyons suffisamment puissants pour que les politiques nous entendent. Les Français doivent s'unir autour de ces principes.

Anne-Marie Le Pourhiet : Cela fait bien longtemps que les ONG militantes sans-frontiéristes et pro-migrants, aidées par leurs juristes (avocats, universitaires et « experts » pas du tout indépendants) instrumentalisent les textes et la jurisprudence pour paralyser le contrôle de l'immigration et nous imposer ce qu'ils appellent une société ouverte (open society). Les plus grandes « victoires » obtenues devant le Conseil d'Etat statuant au contentieux sur ces questions ont été autrefois remportées par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) qui a donné son nom à quelques « grands arrêts » de la jurisprudence administrative que les étudiants connaissent bien. Ces officines militantes font du lobbying intensif auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'adoption de textes les plus protecteurs possibles pour les migrants et, ensuite, pratiquent recours dilatoires sur recours dilatoires pour

empêcher les expulsions et l'exécution des OQTF (obligation de quitter le territoire français) en jouant sur tous les leviers juridiques internationaux, européens et nationaux qu'ils ont réussi à faire adopter.

Le législateur et les autorités administratives françaises se trouvent ainsi contraints par un filet aux mailles serrées et redoutent avant d'agir les sanctions juridictionnelles qui vont leur tomber dessus.

Il faut bien comprendre que ce ne sont pas des condamnations directes par la Cour européenne des droits de l'homme ou la Cour de justice de l'Union européenne que les pouvoirs publics redoutent le plus car il ne serait pas difficile de « faire le mort » et de les ignorer. Les sanctions les plus redoutables et efficaces sont celles de nos juridictions nationales elles-mêmes. Soit du Conseil constitutionnel, quand il se pique d'écouter les sirènes humanitaires bisounours au lieu de servir l'autorité de l'Etat que la constitution gaullienne avait placé sous sa garde, soit du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation qui ont renié depuis longtemps leur mission initiale pour se transformer en applicateurs serviles du droit européen.

Ces deux-là se font un plaisir d'écarter la loi française chaque fois qu'ils la jugent contraire, notamment, au « droit à une vie privée et familiale » inscrit dans la Convention européenne des droits de l'homme et dont l'interprétation laxiste est devenue une machine à anéantir la raison d'Etat. **Mais tout ceci n'est rendu possible que par l'abdication du pouvoir politique lui-même.** Sauf quelques « coups d'Etat » jurisprudentiels où les juges se sont eux-mêmes spontanément emparés du pouvoir de contrer la volonté générale pour s'ériger en véritable contre-pouvoir politique, ce sont les gouvernants eux-mêmes qui ont abdicé très officiellement leurs responsabilités en révisant la Constitution ou en votant des lois, en ratifiant des traités ou en approuvant des actes européens.

Atlantico : Comment sortir du piège de la naïveté et de la lâcheté sur l'islamisme et la haine de l'Occident sur le plan politique ? Au sein des intuitions comme l'éducation nationale ou la justice, le pouvoir politique ne se heurte-t-il pas à l'idéologie des personnes nommées (des magistrats, des juges, de la hiérarchie...) ?

Jean-Pierre Sakoun : L'idéologie victimaire et culpabilisatrice, qui a été imposée au pays depuis des décennies en particulier par les Frères musulmans et toutes les entités islamistes, a été adoptée par les institutions et l'Éducation nationale. Il est extrêmement difficile de diffuser au sein de ce ministère essentiel au maintien de la République et au sein des rectorats une autre vision du monde. **Nos adversaires ont mis 40 ans à conquérir le ministère. Il nous faudra autant de temps pour infléchir cette tendance.** Lorsque Lionel Jospin a reculé devant les hijabs du collège de Creil, il a mis la France en difficulté pour un demi-siècle. Ce début catastrophique de la lutte contre l'islamisme, nous le payons encore aujourd'hui. Nous aurons besoin, si nous sommes suffisamment forts pour nous unir, d'au moins une génération pour en sortir. Des solutions existent.

Anne-Marie Le Pourhiet : Lorsque Madame Von der Leyen déclare en 2020 dans son message sur l'état de l'Union devant le parlement européen qu'elle est «fière de vivre dans une société ouverte », elle reprend à son compte le mot d'ordre de toutes les ONG du réseau Soros dénommé Open Society et dont les actions sont notamment tournées vers la protection et la promotion systématiques des migrants et des musulmans (en plus des Roms, des LGBT, du climat, etc...). L'Union européenne comme le Conseil de l'Europe sont les fers de lance du sans-frontiérisme et du « venez comme vous êtes ». Je rappelle quand même que l'affiche choisie pour représenter la convention sur « l'avenir de l'Europe » montrait une femme voilée ... ça ne s'invente pas.

J'entendais récemment un ancien conseiller de Nicolas Sarkozy dire que la « directive-retour » de l'Union européenne, fixant les conditions de reconduite à la frontières des migrants illégaux, était « naïve ». Mais cette directive a été adoptée en juillet 2008 par co-décision entre le Conseil des ministres et le Parlement européen. Le ministre français n'était alors autre que Bruno Le Maire, signataire de la directive tandis que les eurodéputés PPE (dont l'UMP) l'ont aussi votée. Alors ? Qui sont les naïfs ? Qui a contourné le verdict populaire de 2005 en ratifiant le traité de Lisbonne dont une déclaration annexe reprend la jurisprudence de la CJUE affirmant la primauté inconditionnelle du droit européen sur le droit national y compris constitutionnel ? Et qui insulte en permanence les gouvernements polonais et hongrois au motif qu'ils refusent de se soumettre aux diktats des « valeurs » de l'Union telles que les interprètent de façon « open society » parfaitement échevelée la commission, le parlement et la Cour ? La responsabilité de tous nos dirigeants politiques, sans exception, depuis les années 1970, est écrasante.

Je m'abstiens d'insister sur l'asile si généreux accordé l'ayatollah Khomeiny à Neauphle-le-Château et l'image hallucinante de l'hôtesse d'Air France l'aidant ensuite avec d'infinies précautions à descendre de l'avion pour venir instaurer sa dictature théocratique.

Atlantico : *comment desserrer l'étau et ses nœuds sur ces enjeux ? Et dans le domaine de la justice ? Qu'est-ce que l'on pourrait faire pour en sortir ? Faut-il faire évoluer le droit européen, la directive retour ou convaincre le pouvoir politique ?*

Jean-Pierre Sakoun : **Il faut mobiliser, par la presse, par le militantisme, par la parole. Il ne faut pas oublier que la République, la laïcité, l'universalisme sont avant tout « un ministère de la parole ». Il faut porter cette**

parole en permanence. Il faut se souvenir qu'il y a des laïques dans tous les partis démocratiques de ce pays. Nous devrions être capables de nous unir sur ces principes, de nous mettre d'accord sur ce programme tout en nous appuyant sur des personnalités qui sont, de la gauche à la droite, des politiques conscients comme Pierre Ouzoulias, sénateur communiste et vice-président du Sénat depuis quelques jours, comme Laurence Rossignol et Jérôme Guedj au sein du PS, comme Jacqueline Eustache-Brinio ou Xavier Bertrand chez LR ou bien encore Aurore Bergé au sein de Renaissance. Ces personnalités politiques savent ce qu'est la laïcité, ce qu'est l'universalisme et quelle est la voie de notre pays. L'un des mes objectifs est de les réunir afin de travailler ensemble sur ces sujets, quels que soient par ailleurs leurs désaccords politiques légitimes et essentiels au bon fonctionnement de la démocratie.

Sur les fondements de la culture politique de notre pays, il est nécessaire de se rejoindre et de mobiliser le plus grand nombre de citoyens. C'est la seule solution. Si nous continuons à faire confiance à notre personnel politique majoritaire et dominant, nous n'y arriverons pas. **Cela fait 40 ans que nous supplions les politiques de s'emparer de la question laïque et républicaine. Ils la font passer au second plan depuis toutes ces années.** Les citoyens doivent désormais former un groupe assez puissant pour littéralement s'emparer des politiques, les convaincre de remettre la laïcité au cœur du pays et si nécessaire les y contraindre.

Anne-Marie Le Pourhiet : Pour le droit européen et le droit international l'urgence serait d'abord d'empêcher les juges nationaux, administratifs et judiciaires, de faire prévaloir le droit européen (et l'interprétation qu'en font les cours) sur les lois nationales qui tentent de reprendre la main, notamment sur l'immigration. **Mais il faudrait pour cela revenir sur la jurisprudence développée depuis 1975 en**

inscrivant explicitement dans l'article 55 de la Constitution, que les traités ont une autorité supérieure à celle des lois « promulguées antérieurement à leur publication ». Ainsi, la loi votée par le parlement postérieurement à la norme internationale doit l'emporter. C'est l'application de la règle traditionnelle de règlement des conflits de lois dans le temps : la loi postérieure déroge à la précédente.

Ceci nous mettrait évidemment en contradiction éventuelle avec nos engagements internationaux et notamment avec la primauté du droit européen sur les constitutions nationales que la Cour de justice de l'Union vient encore de réaffirmer de façon péremptoire. **Mais, en attendant une hypothétique révision des traités permettant de remettre les institutions européennes à leur place, nous n'avons d'autre choix que le « bouclier constitutionnel ».**

Pour y arriver, il faut cependant suivre la procédure de l'article 89 de la Constitution supposant un accord préalable de la majorité des deux chambres. Laurent Fabius a, en effet, clairement annoncé le 4 octobre, que le Conseil constitutionnel annulerait un décret tendant à faire réviser la Constitution par référendum comme l'avait fait à deux reprises le général de Gaulle.

<https://atlantico.fr/article/decryptage/islamisme-et-haine-d-e-l-occident-comment-sortir-du-piege-de-la-naivete-et-de-la-lachete-jean-pierre-sakoun-anne-marie-le-pourhiet>